

Pour diffusion immédiate

Première phase du Métrobus est-ouest

LA VILLE DE LÉVIS CONFIRME SON INTENTION DE PASSER À L'ACTION

Lévis, le 3 février 2014. – Afin d'améliorer la fluidité de la circulation et d'en faire un véritable levier de développement économique et durable, le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier, a déposé aujourd'hui en assemblée publique du conseil une résolution visant le déploiement d'un service équitable de transport en commun. La résolution confirme la volonté de la Ville de Lévis de mettre en œuvre la première phase d'un axe structurant est-ouest rapide et efficace sur tout le territoire de la ville de Lévis avec des liens nord-sud bien synchronisés.

Cette première phase consiste à effectuer l'implantation de voies réservées pour les autobus au centre de la chaussée (voies axiales) du boulevard de la Rive-Sud, entre le boulevard Alphonse-Desjardins et la rue Saint-Omer, dans le secteur Lévis. Il s'agit là du premier jet de la réorganisation du réseau de transport collectif à Lévis qui consiste en l'implantation de 16 kilomètres de voies axiales dans le corridor du boulevard de la Rive-Sud et de la route 116.

«Le développement des routes et le transport en commun sont au cœur des préoccupations des citoyennes et citoyens de Lévis. Pour assurer la fluidité de la circulation, nous avons pris l'engagement, lors de la dernière campagne électorale, d'agir à la fois sur le développement du transport en commun et le développement de nos grands axes routiers, incluant l'amélioration des entrées et des sorties de la ville de Lévis», a déclaré le maire de Lévis.

« Notre objectif est de déployer un véritable Métrobus est-ouest avec des fréquences de passage aux dix minutes aux heures de pointe le matin et en fin de journée sur le boulevard de la Rive-Sud et sur la route 116, afin de faciliter les déplacements internes à l'intérieur de la ville », a ajouté monsieur Lehouillier.

Cette reconfiguration du boulevard de la Rive-Sud et de la route 116 s'inscrit dans le cadre de la *Politique québécoise de mobilité durable du gouvernement du Québec*, un projet financé à 75 % par le ministère des Transports du Québec. Ainsi, le projet étant évalué à 25 M\$, il est prévu que la part de la Ville de Lévis se situe autour de 6 M\$. À noter toutefois que le début des travaux est conditionnel à la confirmation de la participation financière du ministère des Transports du Québec.

« Je crois fermement qu'en améliorant la fluidité de la circulation sur l'ensemble du territoire de notre ville, les Lévisiennes et les Lévisiens pourront s'approprier leur ville en accédant plus facilement à ses services diversifiés, ce qui aura pour effet de développer le sentiment d'appartenance à la Ville de Lévis», a conclu monsieur Lehouillier.

- 30 -

Source : Guy Rodrigue
Conseiller en communication
Téléphone : 418 835-8288

